Date d'impression : 16.07.2009

ENERGY GUARD

efficiency coatings for hvac & r equipment Révision: 16.07.2009

Page : 1/7

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- · Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit: EnergyGuard DCC Top Coat
 According the DCC technology!
- · Code du produit: DCC173i2-A
- · Emploi de la substance / de la préparation Peinture
- · Producteur/fournisseur:

Monopoly B.V. Lassusstraat 9A 1075 GV Amsterdam The Netherlands Tel: (+31)-20-679-10-27 info @energyguardcorp.com

- · Service chargé des renseignements: Product Safety Department
- Renseignements en cas d'urgence: Tel: (+31)-20-679-10-27

2 Identification des dangers

· Principaux dangers:



Xi Irritant

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 10 Inflammable.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage SGH



Attention

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.



Attention

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

Date d'impression: 16.07.2009 Révision: 16.07.2009

Nom du produit: EnergyGuard DCC Top Coat According the DCC technology!

(suite de la page 1)

Page : 2/7

· Intervention:

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P363

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Stockage:

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

· Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 136210-32-7 ELINCS: 412-060-9	bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)-éthylamino)-3-méthyl-cyclohexyl)-méthane Xi; R 43-52/53 Attention: 3.4.S/1 4.1.C/3	75-100%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1	acétate de n-butyle R 10-66-67 Attention: 🏇 2.6/3; 🕩 3.8/3	7-10%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Xi; R 10-36 Attention: 2.6/3; 3.3/2	1-2,5%

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- · Les précautions individuelles: Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- · Mesures pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)

Date d'impression: 16.07.2009

Révision: 16.07.2009

Nom du produit: EnergyGuard DCC Top Coat

According the DCC technology!

(suite de la page 2)

Page : 3/7

Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

123-86-4 acétate de n-butyle

VME Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppm

Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VME Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

ENERGY GUARD

efficiency coatings for hvac & r equipment Révision: 16.07.2009

Nom du produit: EnergyGuard DCC Top Coat
According the DCC technology!

(suite de la page 3)

Page : 4/7

contrôlée avant l'utilisation.

Date d'impression: 16.07.2009

• Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales		
Forme: Couleur: Odeur:	Liquide Selon désignation produit Caractéristique	
· Changement d'état Point de fusion: Point d'ébullition:	Non déterminé. 124°C	
· Point d'inflammation:	27°C	
· Température d'inflammation:	370°C	
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.	
· Densité à 20°C:	1,028 g/cm³	
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible		
· Viscosité: Dynamique à 20°C:	20 mPas	
· Teneur en solvants: Solvants organiques:	10,0 %	
· Teneur en substances solides	: 90,0 %	

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 16.07.2009

Révision: 16.07.2009

Nom du produit: EnergyGuard DCC Top Coat According the DCC technology!

(suite de la page 4)

Page : 5/7

· Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Produit:
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):



· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de

produits dangereux - route et train): 3 Liquides inflammables.

· Indice Kemler: 30 · No ONU: 1263

· Groupe d'emballage: Ш · Etiquette de danger: 3

 Désignation du produit: 1263 PEINTURES

· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):



3 · Classe IMDG: · No ONU: 1263 · Label 3 · Groupe d'emballage: III· No EMS: F-E,S-E · Marine Pollutant: Non

· Désignation technique exacte: PAINT

(suite page 6)

Date d'impression: 16.07.2009

Révision: 16.07.2009

Nom du produit: EnergyGuard DCC Top Coat

According the DCC technology!

(suite de la page 5)

Page : 6/7

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



3 · Classe ICAO/IATA: · No ID ONU: 1263 · Label 3 · Groupe d'emballage: III**PAINT** Désignation technique exacte:

· "Règlement type" de l'ONU: UN1263, PEINTURES, 3, III

15 Informations réglementaires

- · Marquage selon les directives CEE:
- · Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



Xi Irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)-éthylamino)-3-méthyl-cyclohexyl)-méthane

- · Phrases R:
- Inflammable.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- · Phrases S:
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Porter des gants appropriés.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. 51
- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. 61

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Phrases R importantes:
 - Inflammable. 10
- Irritant pour les yeux. 36
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. 43
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- · Service établissant la fiche technique: Product Safety Department
- · Contact: Tel: (+31)-20-679-10-27
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

(suite page 7)

Date d'impression: 16.07.2009

Révision: 16.07.2009

Nom du produit: EnergyGuard DCC Top Coat According the DCC technology!

(suite de la page 6)

Page: 7/7

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA) ICAO: International Civil Aviation Organization ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO) GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals